



Formation Perfectionnement

Assistant(e) Ressources Humaines

Bienvenue dans le programme de perfectionnement Assistant(e) Ressources Humaines, composé de 5 parcours de formation, d'une durée totale de 52 heures.

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 5 mois, 24H/24 en illimité.

L'assistant RH exerce un travail plus varié et doit donc être plus polyvalent en PME où il travaillera souvent sous la direction du dirigeant, que dans une grande entreprise où il sera intégré dans un service RH structuré et sera en charge de missions plus ciblées avec moins de contacts externes.

Les missions potentielles :

- recrutement : réception et classement des CV, sourcing des candidats sur les réseaux sociaux, prises de rendez-vous avec les candidats, éventuellement pré-recrutement de personnels non cadres ;
- gestion administrative des dossiers du personnel ;
- relation avec le service paie (interne ou externe) ;
- suivi administratif des réunions des Instances Représentatives du Personnel ;
- formation : formalisation du plan de formation et mise en place des formations internes et externes.

Certification de qualification professionnelle : Code des fiches ROME les plus proches : M1502 Développement des ressources humaines, M1501 Assistanat en ressources humaines, M1503 Management des ressources humaines.

Objectifs :

- former l'assistant ressources humaines aux comportements personnels et professionnels, son métier étant l'humain
- former à une utilisation professionnelle des réseaux sociaux et au sourcing de candidats avec ces outils
- former au recrutement tant du point de vue de l'employeur que du salarié
- initier au droit social et à la paie
- former à la gestion administrative des dossiers du personnel

Prérequis à la formation :

Formation RH de base ou expérience

Public visé :

- Débutants diplômés ou niveau Bac + 2 voulant compléter leur formation théorique par une formation pratique et opérationnelle en ressources humaines
- Secrétaires polyvalents voulant élargir leurs champs de compétences en se spécialisant en RH et en allant vers un métier riche en relations

Experts formateurs :

Les experts qui ont enregistré ces formations sont des spécialistes du recrutement, des ressources humaines et des relations sociales. Pour la partie comportementale, les experts qui ont enregistré les formations sont des hyper spécialistes de leur domaine. Pour le droit social et la paie, ce sont des avocats en droit social et des gestionnaires de paie.

Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 5 parcours de formation, validés par 5 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- Je me forme au droit social
- Je recherche et trouve un emploi
- Je constitue mes équipes
- Je gère les dossiers du personnel
- J'adopte des comportements gagnants

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 5 mois.

Temps formation vidéo : 34 heures

Temps examen : 5 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 10 heures

TEMPS TOTAL PROGRAMME ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES : 52 heures

Prix :

650 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr